



FINANCIERE DE L'OXER

FOX SELECTION

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2018

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	8
rapport du commissaire aux comptes	12
comptes annuels	16
<i>bilan</i>	17
<i>actif</i>	17
<i>passif</i>	18
<i>hors-bilan</i>	19
<i>compte de résultat</i>	20
<i>annexes</i>	21
<i>règles & méthodes comptables</i>	21
<i>évolution actif net</i>	24
<i>compléments d'information</i>	25
inventaire	35

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'OXER
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'OXER 40, rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt
Dépositaire et conservateur	CM-CIC SECURITIES 6, avenue de Provence - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	PWC 2, rue Vatimesnil CS 60003 - 92532 - Levallois-Perret Cedex Représenté par Monsieur Patrick SELLAM

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions des pays de l'Union Européenne.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Part R :

Affectation du résultat net: capitalisation totale

Affectation des plus et moins-values nettes réalisées : capitalisation totale.

Part I :

Affectation du résultat net: capitalisation totale

Affectation des plus et moins-values nettes réalisées : capitalisation totale.

Objectif de gestion :

FOX SELECTION a pour objectif sur une longue période (supérieure à 5 ans) de réaliser une performance supérieure à l'indice Stoxx Europe 600 (anciennement dénommé le Dow Jones Stoxx 600) (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion fondée sur une sélection opportuniste.

Indicateur de référence :

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle en raison de sa gestion discrétionnaire déconnectée de tout indice de marché.

Cependant et dans la mesure où l'objectif du FCP est d'obtenir une meilleure performance que l'indice Stoxx Europe 600 NR, cet indice peut clairement être utilisé comme élément de comparaison a posteriori de la performance. L'indice Stoxx Europe 600 NR (dividendes nets réinvestis) est représentatif de l'exposition du FCP aux marchés des pays de la Communauté européenne.

Il est rappelé que l'indice Stoxx Europe 600 NR est un indice « actions », calculé en et publié par le fournisseur d'indices internationaux STOXX Ltd. Il est composé des 600 valeurs les plus importantes de 18 pays européens et il représentatif des 200 plus importantes sociétés européennes dites de grandes capitalisations, des 200 plus importantes sociétés européennes dites de moyennes capitalisations et des 200 plus importantes sociétés européennes dites de petites capitalisations.

L'indice Stoxx Europe 600 NR est calculé quotidiennement en cours de clôture en utilisant les prix de clôture officiels des bourses de cotation des titres constituants.

L'indice peut être consulté sur le site suivant : <http://www.stoxx.com>

L'Indice Stoxx Europe 600 est également calculé chaque jour de Bourse ouvré.

L'Indice Stoxx Europe 600 est disponible via Reuters et Bloomberg.

Via Reuters : .STOXXR

Via Bloomberg : SXXR

Les règles de révision de l'Indice Stoxx Europe 600 sont éditées par STOXX Ltd et sont disponibles sur le site suivant : <http://www.stoxx.com>

Stratégie d'investissement :

a) Description des stratégies utilisées

Le FCP a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions de pays de l'Union européenne.

Son actif est donc exposé en permanence à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne dont éventuellement les marchés de la zone euro.

Le FCP a également 75% de son actif en titres et droits éligibles au PEA.

Les actions sont sélectionnées après une analyse fondamentale des sociétés émettrices (bilans, comptes de résultat, croissance du chiffre d'affaires, du résultat net, du résultat d'exploitation, du taux de marge, de la qualité du management et de sa stratégie, de la valeur d'entreprise, de son positionnement au regard de son secteur concurrentiel, des informations publiées par l'émetteur et par la presse spécialisée, etc.).

Les actions qui composent le FCP sont choisies sans discrimination de secteurs d'activité ou de secteurs géographiques.

Cette analyse est effectuée par la société de gestion. Elle s'appuie également sur les analyses fournies par des bureaux d'analyse (départements de sociétés de bourses (brokers), filiales de banques, bureaux d'analyse agréant des données boursières, etc.).

La sélection des titres suit donc une démarche de sélection valeur par valeur, dite de « stock picking ».

La méthode de sélection est pragmatique et varie selon les cas. Le style de gestion adopté répond à une approche de performance donc déconnectée de tout indice de référence.

Pour réaliser l'objectif de performance, le FCP recherche notamment la valorisation du capital des sociétés dans lequel il investit c'est-à-dire des sociétés pouvant apparaître à la société de gestion comme sous-évaluées ou susceptibles de faire l'objet d'une opération financière (restructuration : fusion, scission, etc. – offre publique d'achat, offre publique d'échange, etc.). Les titres sélectionnés doivent permettre d'espérer une revalorisation sensible à court et moyen terme. La sélection peut donc reposer également sur des critères spéculatifs.

Pour tendre vers cet objectif de recherche de la valorisation du capital, le FCP, l'actif du FCP est exposé dans toutes sociétés de l'Union européenne y compris des sociétés dites de petites et moyennes capitalisations. Euronext définit les sociétés de petites capitalisations lorsqu'elles sont inférieures à 150 millions d'euros et de moyennes capitalisations lorsqu'elles sont comprises entre 150 millions et 1 000 millions d'euros.

b) Description des catégories d'actifs :

Actions :

Le FCP est exposé entre 60% et 100% de l'actif net en actions des pays de l'Union européenne.

A hauteur de 10%, le fonds peut également être exposé dans des actions de sociétés négociées sur des marchés réglementés étrangers de pays membres de l'OCDE.

Le FCP peut exposer jusqu'à 100% de son actif net en valeurs mobilières des pays de l'Union européenne dites de petites et/ou moyennes capitalisations choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.

Instruments du marché monétaire :

Il s'agit de titres de créance négociables d'émetteurs privés ou publics dont la notation d'investment grade à titre principal est au minimum « BBB- ». La gestion procède à l'allocation du niveau de risque crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notations. Ils sont utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP. Leur poids total ne peut dépasser 25% de l'actif net du portefeuille.

OPCVM :

Le FCP peut exposer jusqu'à 10% de son actif net en actions ou parts d'OPCVM, y compris ceux gérés par la société de gestion, relevant de la directive 2009/65/CE, ou en FIA non professionnels.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés : néant

Dépôt :

Le FCP peut utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif net auprès d'un même établissement de crédit pour garantir une liquidité aux porteurs de parts du FCP et pour pouvoir profiter des opportunités du marché.

Emprunts d'espèces :

Les emprunts d'espèces ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif. Ils servent, de façon exceptionnelle, à assurer une liquidité aux porteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP peut procéder à des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres : prises et/ou mises en pension (pensions livrées à l'achat, titres donnés en pensions livrées), prêts et/ou emprunts de titres.

Les opérations de cessions temporaires d'instruments financiers peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les opérations d'acquisitions temporaires d'instruments financiers ne peuvent représenter que 10% de l'actif au maximum. Ces opérations sont limitées à la réalisation de l'objectif de gestion.

a) Nature des opérations utilisées :

L'OPCVM peut effectuer des cessions temporaires de titres dans le cadre de prêts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

b) Nature des interventions :

Les opérations éventuelles de cessions temporaires de titres sont réalisées en accord avec les meilleurs intérêts de l'OPCVM, et ne doivent pas l'amener à s'écarter de son objectif de gestion ou prendre des risques supplémentaires.

Elles ont pour objectif d'optimiser la gestion de la trésorerie et ou le rendement du portefeuille.

L'OPCVM s'assure qu'il est en mesure de rappeler le montant total en espèces (prise en pension).

c) Rémunération :

La rémunération sur les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres bénéficie exclusivement à l'OPCVM.

Profil de risque :

Votre argent est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué. En effet, le FCP étant exposé au moins à 60% en actions, il subit les aléas des marchés des actions dont les variations peuvent être significatives et durer plusieurs années.

L'attention du souscripteur est donc particulièrement attirée sur le très fort risque lié aux marchés des actions sur lesquels repose principalement un investissement dans le présent FCP.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque action :

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié aux petites capitalisations :

L'actif du FCP peut être exposé jusqu'à 100% dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés des petites capitalisations et à moindre échelle des moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. En effet, le volume des titres de ces sociétés est réduit en comparaison à ceux des sociétés de grandes capitalisations. En conséquence de quoi les variations des marchés, plus importantes tant à la hausse qu'à la baisse et plus rapides dans le temps, ont des répercussions beaucoup plus fortes et marquées sur les titres de ces sociétés. Le FCP en fonction de son exposition dans de tels titres risque de varier dans des proportions similaires. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Le FCP peut être exposé dans des instruments financiers libellés en une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, devise du FCP, la valeur liquidative de celui-ci pourra baisser. L'exposition aux risques de change pour des devises autres que celles de pays de l'Union européenne reste accessoire.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de cession temporaire des titres. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**Souscripteurs concernés :**

Part R : tous souscripteurs sauf « US Person ».

Part I : tous souscripteurs sauf « US Person » et plus particulièrement les investisseurs institutionnels.

Les parts n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des parts était effectué ou (ii) une exemption était applicable avec le consentement préalable de la société de gestion du FCP.

Le FCP n'est pas, et ne sera pas, enregistré(e) en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une « U.S. Person » peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion du FCP. Les personnes désirant acquérir ou souscrire des parts auront à certifier par écrit qu'elles ne sont pas des « U.S. Persons ».

A effet au 1er juillet 2014, l'OPCVM opte pour l'application du statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme à l'article 1471 de l'Internal Revenue Code des Etats-Unis, tel que décrit au paragraphe B de la section II de l'annexe II (« OPC ») de l'accord signé le 14 novembre 2013 entre les gouvernements français et américain.

La société de gestion du FCP a le pouvoir d'imposer des restrictions (i) à la détention de parts par une « U.S. Person » et ainsi opérer le rachat forcé des parts détenues, ou (ii) au transfert de parts à une « U.S. Person ».

Ce pouvoir s'étend également à toute personne (a) qui apparaît directement ou indirectement en infraction avec les lois et règlements de tout pays ou toute autorité gouvernementale, ou (b) qui pourrait, de l'avis de la société de gestion du FCP, faire subir un dommage au FCP qu'elle n'aurait autrement ni enduré ni subi.

L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi.

Tout Porteur de part doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ».

Tout Porteur de parts devenant « U.S. Person » ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ».

La société de gestion du FCP se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue directement ou indirectement, par une « U.S. Person », ou si la détention de parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du FCP. Une Personne non Eligible est une « U.S. Person » telle que définie par la Regulation S de la SEC (Part 230 - 17 CFR 230.903). Une telle définition des « US Persons » est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.sec.gov/about/laws/secrulesregs.htm> (à jour au 12 décembre 2012).

Profil type de l'investisseur : Le montant à investir dépend de la situation personnelle de chaque souscripteur. Chaque souscripteur doit le déterminer au regard de son patrimoine personnel, de ses besoins et en se projetant sur 5 années. Le montant à investir dépend aussi de la capacité du souscripteur à prendre des risques ou si au contraire il recherche un investissement prudent. Cependant compte tenu d'un investissement en actions, comme cela a été exposé ci-dessus, il existe un risque important. Ce FCP est donc principalement destiné à des souscripteurs prêts et pouvant supporter les fortes variations qui caractérisent les marchés d'actions. Il est dès lors conseillé de disposer d'un investissement mobilisable sur un minimum de 5 années.

En tout état de cause, il est très fortement recommandé de diversifier l'investissement afin de ne pas le soumettre en totalité aux risques inhérents au présent FCP.

Ce FCP peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable libellés en unités de comptes.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Le FCP, copropriété, n'ayant pas la personnalité morale, est de ce fait en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En application de l'article 150-O A III du code général des impôts, le régime des plus-values sur cessions de valeurs mobilières n'est pas appliqué aux titres cédés dans le cadre de la gestion du FCP sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10% de ses parts.

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenus dans le FCP.

La fiscalité applicable aux transferts de parts du FCP est en principe le régime des plus-values / moins-values de cessions de titres du pays de résidence du porteur de parts. Ce régime fiscal dépend clairement des dispositions applicables à la situation particulière de chaque investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FCP.

C'est la raison pour laquelle il est recommandé à tout investisseur de se rapprocher de son conseiller fiscal habituel.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPC sur simple demande écrite auprès de :
FINANCIERE DE L'OXER – 40 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt*
- *Date d'agrément par l'AMF : 4 août 2006.*
- *Date de création du Fonds : 22 août 2006.*

rapport d'activité

En 2018, les marchés actions européens ont mis fin à une série de six années consécutives de hausse, pour leur part les marchés américains n'auront pas atteint le chiffre de dix s'arrêtant sur neuf exercices positifs. L'année 2018 a été très chaotique, et avec une volatilité qui s'est amplifiée, le dernier trimestre a été cauchemardesque.

Pourtant le début d'année avait été stratosphérique avec, dans la foulée du bon exercice 2017, des progressions importantes pour la plupart des indices internationaux, peut-être même un brin insoutenable tellement cela s'était produit dans un laps de temps très court. Le climat économique mondial restait solide, et les flux d'investissements enregistraient des niveaux record ce qui accentuait le phénomène de hausse des indices. Pourtant une première alerte était sonnée au cours des mois de février et mars. En effet, avec une remontée des taux aux Etats-Unis, provoquée par une inflation salariale, mais également les déclarations de M. Trump à propos de mesures protectionnistes qu'il souhaitait mettre en place, et enfin des résultats d'élections floues en Italie, les prétextes aux allègements sur les actifs risqués l'ont emporté, dégonflant ainsi les valorisations.

Pourtant, une fois ces bourrasques passées, les indices boursiers reprenaient leur tendance haussière, dopés par une économie mondiale résistante, tirée par la croissance insolente des US dont les sociétés profitaient pleinement de l'aménagement fiscal mis en place par l'administration Trump. En ce sens, le Fonds Monétaire International confirmait ses prévisions de croissance à 3,9% pour 2018 et 2019.

Toutefois, à la sortie d'un été qui n'aura pas été très mouvementé, le constat était flagrant : la bourse américaine caracolait en tête, loin devant les marchés européens, stables, du fait du retour du risque politique (Italie et Brexit), les émergents quant à eux s'effondraient littéralement alors que les capitaux fuyaient ces zones pour se redéverser sur les marchés américains. D'ailleurs, devant la vigueur de l'économie américaine la Réserve Fédérale, poursuivait, comme prévu, son processus de remontée des taux et commençait même à communiquer sur celui de l'année suivante. De son côté, la Banque Centrale Européenne, clarifiait sa position, avec un arrêt des achats mensuels en décembre et probablement un premier tour de vis au second semestre 2019.

Mais, la fin de l'ère où la liquidité a été abondante aux quatre coins du monde a soudainement bouleversé les marchés financiers. Le dernier trimestre aura vu la plupart des indices mondiaux s'effondrer violemment face à l'inquiétude de voir le cycle s'inverser plus rapidement qu'anticipé. Il faut dire qu'en ce sens, l'escalade des mesures protectionnistes entre les Etats-Unis et la Chine n'auront pas aidé, et auront même provoqué un ralentissement de la croissance déjà perceptible chez le second et probablement à venir chez le premier. Devant cette inversion fulgurante, et ce six mois après avoir maintenu ses prévisions, le FMI devait se résoudre à abaisser ses anticipations de 2018 et 2019. Les inquiétudes se propageaient à grande vitesse, sans pour autant que la macro-économie ne laisse planer la crainte d'une récession imminente. Devant la multiplication des flux quittant les actifs risqués et le peu d'acheteurs pour contraindre la baisse, les marchés terminaient donc dans le rouge vif et clôturaient ainsi une année bien particulière et complexe.

En 2018, la valeur liquidative de FOX Sélection enregistrait un recul de 19,04% pour la part R et 18,32% pour la part I. Son indice de référence, le STOXX Europe 600 dividendes réinvestis, baissait quant à lui de 10,77%.

Au cours de l'année, il a été procédé à un certain nombre de rotations (très équilibrées : 14 entrées et 13 sorties) dans le portefeuille. Ainsi, les ventes ont concerné : Buzzi Unicem, Latécoère, S&T, Aryzta, Faurecia, Lisi, Aurubis, Econocom, Compugroup, Nemetschek, Guerbet, Intesa SanPaolo, Telecom Italia. A contrario, ont intégré le portefeuille : Nestlé, Jost Werke, SIAS, ADP, Unilever, Recordati, Akzo Nobel, Orange, Total, Evry, Siltronic, Rocket Internet, Beiersdorf, Deutsche Telekom. A noter également un investissement dans l'OPC monétaire Union Monéplus.

Parmi les valeurs qui figuraient dans le portefeuille au 1er janvier il est à souligner les excellentes performances annuelles de : Amer Sports (+70,91%), Wirecard (+42,86%), Teleperformance (+18,57%), Enel (+3,08%), Amadeus (+2,98%), ou encore Meggit (+1,14%).

A l'inverse, certaines positions ont pesé sur la performance, c'était le cas pour : Balyo (-54,57%), Covestro (-48,40%), Haulotte (-44,41%), Altran (-42,95%), SAF Holland (-35,76%), Fresenius Medical Care (-34,68%), 1&1 Drillisch (-33,64%), DormaKaba (-33,24%), Schoeller bleckmann (-32,20%), Société Générale (-31,58%), Aalberts (-30,39%), ou encore ASM (-29,07%).

Si FOX Sélection avait réalisé un meilleur début d'année que son indice de comparaison, à partir de mi-juin, la tendance s'est brusquement inversée pour finalement terminer l'année avec un retard sur son indice de comparaison. Dans un marché devenu très volatil, où la pression vendeuse s'est drastiquement accentuée sous l'effet des algorithmes et la fuite des capitaux de l'Europe vers les Etats-Unis, certains titres ont subi des dégagements parfois avec une violence et rapidité rarement vu. FOX Sélection a souffert de ses expositions aux valeurs moyennes (qui sont les premières cibles quand la liquidité est une inquiétude), de ses expositions à l'Italie, et de ses expositions à certaines valeurs de croissance qui ont été massacrées sous l'anticipation de taux plus élevés.

Le niveau des liquidités a été une variable d'ajustement au regard des conditions de marché, il s'établissait à 9,95% en fin de période contre 1,79% en début de période. Cette part de liquidités a été croissante tout au long de l'année, puisque dès le premier trimestre nous avons constitué une poche de 5% de trésorerie, qui a été augmenté le reste de l'année au regard d'un contexte dégradé.

A l'entame du nouvel exercice boursier, nous affichons la plus grande prudence. Certes l'économie mondiale ne se porte pas si mal que cela, les attentes du consensus tournant autour de 3% pour 2019 et 2.8% pour 2020. Toutefois, les effets de la guerre commerciale sino-américaine (même si à l'issue des trois mois de répit un accord était trouvé) ont brisé la dynamique de croissance des Etats-Unis et ont encore plus ralenti celle de la Chine dont on savait déjà qu'elle se tassait tendanciellement. Ajouté à cela les problématiques à ce jour non résolues et semant le doute sur les marchés : Brexit et budget italien. Si l'on considère également que la remontée des taux de la Fed est un sujet de crispation puisque la Fed tient un discours d'incertitude pour 2019, et que du côté de la BCE l'arrêt de la politique non conventionnelle n'en n'est qu'à son début. Ainsi, tout porte à croire que la nouvelle année sera tout autant sinon plus volatile que la précédente et qu'il faudra faire preuve d'une vigilance renforcée.

Politique de vote :

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, la Financière de l'Oxer a mis en place une politique de vote qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres cotés détenus par les fonds qu'elle gère.

Critères de vote

Les décisions de vote sont toujours prises dans l'intérêt des porteurs de parts, et la Financière de l'Oxer porte une attention particulière aux votes des résolutions proposées en assemblée générale des sociétés détenues en portefeuille.

Afin d'être efficace dans cette démarche, la Financière de l'Oxer a défini des critères objectifs déterminant la participation ou non aux assemblées :

- la Financière de l'Oxer participe au vote dans les assemblées générales des sociétés dont elle détient, via l'ensemble des FCP qu'elle gère, au moins 3% des titres de même catégorie ou des droits de votes,
- Le droit de vote sera exercé pour les sociétés émettrices françaises dans lesquelles les OPC gérés par la société de gestion détiennent des titres.
- ponctuellement ou sur un événement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires, un vote pourra également être exercé.

Principes de vote

La Financière de l'Oxer applique des principes visant à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts d'OPC.

A cet effet et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, la Financière de l'Oxer sera particulièrement vigilante aux résolutions concernant :

- L'approbation des comptes et l'affectation du résultat
- Les programmes d'émission et de rachat de titres en capital
- La désignation des contrôleurs légaux des comptes
- Les décisions entraînant une modification des statuts
- La nomination ou le renouvellement de mandataires sociaux
- Les conventions réglementées

Toute situation éventuelle de conflit d'intérêt est encadrée par la Politique de gestion des conflits d'intérêt mise en place par la société de gestion et disponible sur son site internet.

Exercice des droits de vote

L'équipe de gestion des fonds est en charge d'instruire et d'analyser les résolutions présentées par les dirigeants des entreprises cotées dans lesquels les OPC gérés par la société de gestion sont investis.

Selon les disponibilités de l'équipe de gestion, la Financière de l'Oxer vote selon ces différentes modalités :

- participation physique à l'Assemblée Générale,
- vote par correspondance,
- vote par procuration,
- vote électronique,
- attribution de sa voix au Président.

Rapport sur les droits de vote

Dans les cas où la Financière de l'Oxer a exercé ses droits de vote au cours de l'exercice social, elle établit un rapport sur l'exercice des droits de vote par la société de gestion dans les quatre mois de la clôture de son exercice social.

Le rapport annuel lorsqu'il est établi est disponible sur le site internet de la société, et il précise notamment :

- Le nombre de sociétés dans lesquelles la société de gestion de portefeuille a exercé ses droits de vote par rapport au nombre total de sociétés dans lesquelles elle disposait de droits de vote ;
- Les cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote » ;
- Les situations de conflits d'intérêts que la société de gestion de portefeuille a été conduite à traiter lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les placements collectifs qu'elle gère.

La société de gestion de portefeuille tient à disposition de tout porteur de parts qui en fait la demande l'information relative à l'exercice, par la société de gestion de portefeuille, des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur dès lors que la quotité des titres détenus par les fonds atteint les seuils de détention fixés dans le présent document.

La Financière de l'Oxer n'a pas exercé de droits de vote sur l'année 2018.

Risque global de l'OPC

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Critères ESG

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Exécution des ordres – article L.314-75 V RGAMF

La FOX ayant pour seule activité la gestion de portefeuilles n'exécute pas les ordres mais les transmet pour exécution à d'autres prestataires de services d'investissements. Dans ce sens, elle n'est pas tenue de mettre en place une procédure de meilleure exécution mais une procédure de meilleure sélection. Cette procédure a pour objet de s'assurer que les intermédiaires sélectionnés ont une procédure et une pratique de meilleure exécution conforme.

En effet, ils doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, les meilleurs résultats possibles pour le client (prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et du règlement, taille et nature de l'ordre, etc.), étant précisé que pour les clients non professionnels, le meilleur résultat possible est déterminé sur la base du coût total. Ces diligences sont décrites dans une politique d'exécution des ordres mise en place par chacun.

L'objectif de cette procédure est de sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lorsque la FOX place auprès d'eux, pour le compte de ses clients, des ordres.

Aide à la décision – article L.314-75-1 RGAMF

La FOX a mis en place une procédure lui permettant de sélectionner puis d'évaluer les intermédiaires financiers dont elle utilise les analyses pour sa gestion. Cette évaluation est fondée sur des critères relatifs aux différents services offerts et à leur pertinence.

Liste des intermédiaires sélectionnés

A ce jour, la FOX a sélectionné les intermédiaires suivants au regard de leur politique d'exécution et des services d'aide à la décision fournis :

Catégories d'instruments : Actions

Intermédiaires	Lieux d'exécution
CIC Market Solutions	Marchés Réglementés
Mainfirst	Marchés Réglementés
Gilbert Dupont	Marchés Réglementés
Aurel Bgc	Marchés Réglementés
Kepler	Marchés Réglementés
Oddo	Marchés Réglementés

Cette liste est bien évidemment amenée à évoluer dans le temps.

Politique de rémunération

Conformément aux dispositions contenues au sein de la Directive 2014/91/UE sur les gestionnaires d'organismes de placement en valeurs mobilières (ci-après désignée « Directive OPCVM V »), la FOX s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir un dispositif normatif lié à la rémunération de ses collaborateurs.

La politique de rémunération de la FOX est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la SGP, des fonds et des clients, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. Elle tient compte, en outre, des exigences organisationnelles et opérationnelles de la FOX ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La Politique de rémunération de la FOX est disponible sur son site Internet : Financière de l'Oxer - Politique de rémunération.

Personnes concernées

La FOX a réalisé une évaluation de son personnel et a ainsi déterminé quels sont les collaborateurs ciblés par la présente politique. Il a été décidé que les collaborateurs qui n'ont pas un impact significatif sur le profil de risque de la Société de Gestion ou des fonds gérés ne sont pas visés par la présente politique.

Contrôle de la mise en œuvre effective de la politique

L'organe de direction de la société de gestion de portefeuille, dans l'exercice de sa fonction de surveillance, s'assure annuellement de la mise en œuvre effective de la présente politique.

Il est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Les principes de la politique de rémunération

- Application du principe de proportionnalité

La Société de Gestion s'assure que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par la rémunération variable globale attribuée pour une année donnée et/ou par la rémunération variable payée ou acquise au cours de l'année. Conformément aux dispositions réglementaires de la Directive OPCVM V, la FOX applique le principe de proportionnalité pour la mise en application pratique de la présente politique de rémunération.

- Les principes fondateurs de la politique de rémunération

La FOX a établie des règles élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations variables totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par la FOX sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients. Ces principes fondateurs respectent tous les dispositions de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF.

Rémunérations 2018

Au titre de l'exercice 2018, les rémunérations versées aux personnes concernées sont les suivantes :

Année	2018
Tous les collaborateurs	En K€
Rémunération fixe	581
Rémunération variable	92
<i>Dont variable non différé</i>	92
<i>Dont variable différé</i>	-

Information sur la transparence des opérations de financement sur titres et la réutilisation (SFTR)

Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés

Montant des actifs engagés

- Données sur la concentration ;
- Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2018, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final de ces procédures est aléatoire.

Financière de l'Oxer a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.

Les procédures en cours ont donné lieu à la perception de remboursement de la somme de 13 297.65 pour l'Espagne au cours de l'exercice 2018.

rapport du commissaire aux comptes

comptes
annuels

BILANactif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	37 001 932,75	43 017 732,36
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	34 868 265,03	43 017 732,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 133 667,72	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	15 040,00	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	15 040,00	-
Comptes financiers	1 768 640,92	1 252 948,27
Liquidités	1 768 640,92	1 252 948,27
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	38 785 613,67	44 270 680,63

BILAN passif

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	36 836 185,95	41 573 699,30
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 206 437,54	2 993 689,09
• Résultat de l'exercice	-343 109,32	-661 151,23
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	38 699 514,17	43 906 237,16
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	86 099,50	364 443,47
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	86 099,50	364 443,47
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	38 785 613,67	44 270 680,63

HORS-bilan

31.12.2018

29.12.2017

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	714 977,59	599 975,85
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-123,45	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	714 854,14	599 975,85
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-10 445,28	-2 982,83
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-10 445,28	-2 982,83
Résultat sur opérations financières (I - II)	704 408,86	596 993,02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 031 270,84	-1 243 735,30
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-326 861,98	-646 742,28
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-16 247,34	-14 408,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-343 109,32	-661 151,23

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation de l'actif

Méthode de valorisation :

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de bourse :

Le cours de bourse retenu est fonction de la place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse est utilisé.

Valeurs à revenu fixe :

La méthode de retenue est celle du coupon couru.

Titre d'OPCVM en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Prêts de titres : valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Titres de créances négociables :

1. Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manières linéaires.

2. Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Valeur de marché retenue :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

o TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

o Autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an : application d'une méthode actuarielle.

o TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

o Autres TCN : Le taux de rendement utilisé est le taux de TCN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Comptabilisation des revenus

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCP est effectuée en excluant les frais de négociation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R : 2,392 % TTC maximum
		Part I : 1,20% TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	20 % TTC de la performance au-delà du Stoxx Europe 600 NR dès lors que la performance est positive
Commission de mouvement : société de gestion : 90 % dépositaire : 10 %	Prélèvement sur chaque transaction	0,9 % TTC maximum pour les transactions sur actions et instruments assimilés

Modalité de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le l'indice Stoxx Europe 600 NR. Il est précisé que l'indice Stoxx Europe 600 NR inclut les dividendes.

Des frais de gestion variables sont prélevés à la clôture de chaque exercice au profit de la société de gestion, lorsque la performance du FCP est positive, selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au Stoxx Europe 600 NR, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la performance du FCP au-delà du Stoxx Europe 600 NR ;

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure au Stoxx Europe 600 NR, la part variable des frais de gestion sera nulle ;

- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au Stoxx Europe 600 NR calculé sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative ;

- dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au Stoxx Europe 600 NR entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures ;

- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au Stoxx Europe 600 NR.

En cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Concernant la part I créée le 29 septembre 2017, la commission de surperformance sur cette part sera calculée et provisionnée entre le 29 septembre 2017 et le 31 décembre 2018.

Devise de comptabilité

L'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Part R :

Affectation du résultat net: capitalisation totale

Affectation des plus et moins-values nettes réalisées : capitalisation totale.

Part I :

Affectation du résultat net: capitalisation totale

Affectation des plus et moins-values nettes réalisées : capitalisation totale.

2 évolutionactif net

	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	43 906 237,16	37 250 690,42
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	11 487 495,48	7 243 178,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-7 824 682,34	-5 604 700,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 580 522,05	3 772 618,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 100 621,55	-540 058,17
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-384 696,50	-311 861,84
Différences de change	19 150,28	-233 625,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-10 657 028,43	2 976 737,82
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	713 540,00	11 370 568,43
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 370 568,43	8 393 830,61
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-326 861,98	-646 742,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	38 699 514,17	43 906 237,16

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 768 640,92
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 768 640,92	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	SEK	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 665 853,23	1 491 475,61	1 370 715,80	1 126 110,09
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	15 040,00
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	15 040,00
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	86 099,50
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	86 099,50
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART R / FR0010361667	58 811,0516	8 517 463,47	51 827,3012	7 720 139,34
PART I / FR0013270642	2 906,6322	2 970 032,01	100	104 543,00
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART R / FR0010361667		-		-
PART I / FR0013270642		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART R / FR0010361667		-		-
PART I / FR0013270642		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART R / FR0010361667		-		-
PART I / FR0013270642		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART R / FR0010361667	2,40
PART I / FR0013270642	1,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART R / FR0010361667	9 174,04
PART I / FR0013270642	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-343 109,32	-661 151,23
Total	-343 109,32	-661 151,23

PART R / FR0010361667	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-345 120,91	-660 821,22
Total	-345 120,91	-660 821,22
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0013270642	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 011,59	-330,01
Total	2 011,59	-330,01
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2018	29.12.2017
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 206 437,54	2 993 689,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	2 206 437,54	2 993 689,09

PART R / FR0010361667	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 071 658,71	2 993 243,70
Total	2 071 658,71	2 993 243,70
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013270642	31.12.2018	29.12.2017
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	134 778,83	445,39
Total	134 778,83	445,39
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 22 août 2006.

Devise					
EUR	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Actif net	38 699 514,17	43 906 237,16	37 250 690,42	40 875 340,66	32 303 039,58

PART R / FR0010361667	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre de parts en circulation	296 804,8317	289 821,0813	279 815,8768	301 113,705	282 349,8891
Valeur liquidative	122,36	151,14	133,12	135,74	114,4
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	5,81	8,04	5,09	4,65	9,87

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013270642	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre de parts en circulation	2 906,6322	100	-	-	-
Valeur liquidative	819,24	1 002,98	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	47,06	1,15	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2018

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
NL0000852564	AALBERTS INDUSTRIES	PROPRE	12 700,00	368 935,00	EUR	0,95
FR0010340141	ADP	PROPRE	2 300,00	380 650,00	EUR	0,98
NL0000009132	AKZO NOBEL NV-CVA	PROPRE	5 400,00	380 160,00	EUR	0,98
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	PROPRE	52 080,00	364 820,40	EUR	0,94
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	8 970,00	545 734,80	EUR	1,41
FI0009000285	AMER SPORTS	PROPRE	42 800,00	1 642 236,00	EUR	4,24
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	11 085,00	401 277,00	EUR	1,04
FR0013258399	BALYO SA	PROPRE	10 948,00	32 077,64	EUR	0,08
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	8 270,00	584 689,00	EUR	1,51
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	7 960,00	725 633,60	EUR	1,88
IT0005252728	BREMBO SPA CURNEO	PROPRE	42 760,00	380 350,20	EUR	0,98
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	13 320,00	744 662,35	CHF	1,92
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	7 280,00	314 350,40	EUR	0,81
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	51 300,00	760 266,00	EUR	1,96
CH0011795959	DORMA KABA HOLDING AG	PROPRE	650,00	342 044,55	CHF	0,88
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	140 400,00	708 177,60	EUR	1,83
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	51 340,00	1 089 400,48	SEK	2,82
NO0010019649	EVRY	PROPRE	178 000,00	562 719,26	NOK	1,45
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	4 000,00	347 120,00	EUR	0,90
ES0118900010	FERROVIAL SA	PROPRE	70 000,00	1 238 650,00	EUR	3,20
DE0005785802	FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO	PROPRE	14 885,00	843 086,40	EUR	2,18
FR0000066755	HAULOTTE GROUP	PROPRE	20 762,00	183 328,46	EUR	0,47
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PROPRE	12 510,00	1 193 454,00	EUR	3,08
FI0009000459	HUHTAMAKI OYJ	PROPRE	13 880,00	375 731,60	EUR	0,97
IT0001049623	IMA	PROPRE	6 930,00	376 992,00	EUR	0,97

FOX SELECTION

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	47 800,00	1 068 330,00	EUR	2,76
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	PROPRE	16 195,00	421 070,00	EUR	1,09
DE000JST4000	JOST WERKE AG	PROPRE	9 200,00	242 880,00	EUR	0,63
BE0974274061	KINEPOLIS GROUP	PROPRE	18 985,00	926 468,00	EUR	2,39
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	10 750,00	767 980,00	EUR	1,98
GB0005758098	MEGGITT PLC	PROPRE	107 000,00	563 390,83	GBP	1,46
ES0176252718	MELIA HOTEL INTL	PROPRE	115 600,00	949 076,00	EUR	2,45
PTPTI0AM0006	NAVIGATOR COMPANY S.A	PROPRE	244 900,00	881 640,00	EUR	2,28
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	22 300,00	1 579 146,33	CHF	4,08
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	34 359,00	1 370 715,80	DKK	3,54
FR0000052680	OENEO	PROPRE	39 100,00	340 952,00	EUR	0,88
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	109 000,00	1 542 895,00	EUR	3,99
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	14 000,00	424 060,00	EUR	1,10
DE0007042301	RHOEN KLINIKUM	PROPRE	14 750,00	325 385,00	EUR	0,84
DE000A12UKK6	ROCKET INTERNET SE AKT	PROPRE	24 660,00	497 638,80	EUR	1,29
LU0307018795	SAF HOLLAND	PROPRE	31 620,00	354 144,00	EUR	0,92
AT0000946652	SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD E	PROPRE	14 000,00	802 900,00	EUR	2,07
IT0003201198	SIAS	PROPRE	50 310,00	606 738,60	EUR	1,57
DE000WAF3001	SILTRONIC AG	PROPRE	4 245,00	306 489,00	EUR	0,79
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	29 530,00	821 524,60	EUR	2,12
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PROPRE	60 000,00	402 075,13	SEK	1,04
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	6 630,00	925 548,00	EUR	2,39
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	23 500,00	1 085 230,00	EUR	2,80
NL0000009355	UNILEVER CVA	PROPRE	32 360,00	1 534 511,20	EUR	3,97
DE0007472060	WIRECARD	PROPRE	4 700,00	624 160,00	EUR	1,61
DE0005545503	1&1 DRILLISCH AKTIENGESELLCHAFT	PROPRE	13 860,00	616 770,00	EUR	1,59
Total Action				34 868 265,03		90,10
O.P.C.V.M.						
FR0013368065	UNION MONEPLUS FCP	PROPRE	19,88	2 133 667,72	EUR	5,51
Total O.P.C.V.M.				2 133 667,72		5,51
Total Valeurs mobilières				37 001 932,75		95,61

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Liquidites</i>						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR CIC	PROPRE	0,00	1 768 640,92	EUR	4,57
Total BANQUE OU ATTENTE				1 768 640,92		4,57
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-74 461,95	EUR	-0,19
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-2 463,51	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	58,16	EUR	0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-9 174,04	EUR	-0,02
	PRN-1COMVARIABLE	PROPRE	0,00	-58,16	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-86 099,50		-0,22
Total Liquidites				1 682 541,42		4,35
Coupons						
Action						
FR0000120271	TOTAL SA	ACHLIG	23 500,00	15 040,00	EUR	0,04
Total Action				15 040,00		0,04
Total Coupons				15 040,00		0,04
Total FOX SELECTION				38 699 514,17		100,00



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2018

FOX SELECTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'OXER
40, rue de l'Est
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOX SELECTION, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2018 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux, la présente attestation est émise en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille PLUS OU MOINS VAL	<-----> COUPON COURU TOTA	-----> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET	
Act. & Valeurs ass.													
Act. & valeurs ass. NMR ou ass.													
Act. & valeurs ass. NMR ou ass.													
DEVISE COTATION : CHF FRANC SUISSE													
CHO210483332	CIE FIN RICHEMONT SA	13,320.	P CHF	82.2029	M 28/12/18	63.		988,940.95	-244,278.60	0.00	744,662.35	1.92	
CHO011795959	DORMA KABA HLD	650.	P CHF	744.6036	M 28/12/18	593.		440,096.06	-98,051.51	0.00	342,044.55	0.88	
CHO038863350	NESTLE SA	22,300.	P CHF	80.9072	M 28/12/18	79.8		1,578,021.99	1,124.34	0.00	1,579,146.33	4.08	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : CHF FRANC SUISSE													
								CUMUL (EUR)	3,007,059.00	-341,205.77	0.00	2,665,853.23	6.89
DEVISE COTATION : DKK COURONNE DANOISE													
DK0060534915	NOVO NORDISK	34,359.	P DKK	292.1627	M 28/12/18	297.9		1,349,267.70	21,448.10	0.00	1,370,715.80	3.54	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : DKK COURONNE DANOISE													
								CUMUL (EUR)	1,349,267.70	21,448.10	0.00	1,370,715.80	3.54
DEVISE COTATION : EUR EURO													
DE0005545503	1&1 DRILLISCH	13,860.	P EUR	28.2895	M 28/12/18	44.5		392,093.06	224,676.94	0.00	616,770.00	1.59	
NL0000852564	AALBERTS INDUSTRIE	12,700.	P EUR	22.1216	M 31/12/18	29.05		280,943.92	87,991.08	0.00	368,935.00	0.95	
FR0010340141	ADP	2,300.	P EUR	175.2659	M 31/12/18	165.5		403,111.56	-22,461.56	0.00	380,650.00	0.98	
NL0000009132	AKZO NOBEL NV-CVA	5,400.	P EUR	74.3115	M 31/12/18	70.4		401,282.10	-21,122.10	0.00	380,160.00	0.98	
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIE	52,080.	P EUR	9.3159	M 31/12/18	7.005		485,174.56	-120,354.16	0.00	364,820.40	0.94	
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP	8,970.	P EUR	31.084	M 31/12/18	60.84		278,823.37	266,911.43	0.00	545,734.80	1.41	
FI0009000285	AMER SPORTS	42,800.	P EUR	27.2055	M 28/12/18	38.37		1,164,395.23	477,840.77	0.00	1,642,236.00	4.24	
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL	11,085.	P EUR	38.4791	M 31/12/18	36.2		426,540.65	-25,263.65	0.00	401,277.00	1.04	
FR0013258399	BALYO SA	10,948.	P EUR	4.11	M 31/12/18	2.93		44,996.28	-12,918.64	0.00	32,077.64	0.08	
DE0005200000	BEIERSDORF	7,960.	P EUR	92.8285	M 28/12/18	91.16		738,915.18	-13,281.58	0.00	725,633.60	1.88	
DE0005190003	BMW	8,270.	P EUR	88.5326	M 28/12/18	70.7		732,164.44	-147,475.44	0.00	584,689.00	1.51	
IT0005252728	BREMBO SPA CURNEO	42,760.	P EUR	6.9813	M 28/12/18	8.895		298,519.86	81,830.34	0.00	380,350.20	0.98	
DE0006062144	COVESTRO AG	7,280.	P EUR	68.5197	M 28/12/18	43.18		498,823.74	-184,473.34	0.00	314,350.40	0.81	
DE0005557508	DEUTSCHE TEL AG-NOM	51,300.	P EUR	15.1543	M 28/12/18	14.82		777,413.67	-17,147.67	0.00	760,266.00	1.96	
IT0003128367	ENEL SPA	140,400.	P EUR	4.1117	M 28/12/18	5.044		577,284.72	130,892.88	0.00	708,177.60	1.83	
NL0011585146	FERRARI NV	4,000.	P EUR	44.1658	M 28/12/18	86.78		167,117.71	180,002.29	0.00	347,120.00	0.90	
ES0118900010	FERROVIAL	70,000.	P EUR	17.5818	M 31/12/18	17.695		1,230,725.01	7,924.99	0.00	1,238,650.00	3.20	
DE0005785802	FRESENIUS MED. CARE	14,885.	P EUR	69.6705	M 28/12/18	56.64		1,037,044.67	-193,958.27	0.00	843,086.40	2.18	
FR0000066755	HAULOTTE GROUP	20,762.	P EUR	9.9067	M 31/12/18	8.83		205,683.35	-22,354.89	0.00	183,328.46	0.47	
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	12,510.	P EUR	103.8346	M 28/12/18	95.4		1,298,970.28	-105,516.28	0.00	1,193,454.00	3.08	
FI0009000459	HUHTAMAKI	13,880.	P EUR	26.302	M 28/12/18	27.07		365,071.38	10,660.22	0.00	375,731.60	0.97	
IT0001049623	IMA	6,930.	P EUR	64.7134	M 28/12/18	54.4		448,463.83	-71,471.83	0.00	376,992.00	0.97	
ES0148396007	INDITEX	47,800.	P EUR	29.2112	M 31/12/18	22.35		1,396,295.04	-327,965.04	0.00	1,068,330.00	2.76	
IT0001078911	INTERPUMP GROUP	16,195.	P EUR	22.644	M 28/12/18	26.		366,720.28	54,349.72	0.00	421,070.00	1.09	
DE000JST4000	JOST WERKE BR	9,200.	P EUR	41.5417	M 28/12/18	26.4		382,183.84	-139,303.84	0.00	242,880.00	0.63	
BE0974274061	KINEPOLIS GROUP	18,985.	P EUR	12.4701	M 31/12/18	48.8		236,744.89	689,723.11	0.00	926,468.00	2.39	
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	10,750.	P EUR	58.0639	M 31/12/18	71.44		624,187.23	143,792.77	0.00	767,980.00	1.98	
ES0176252718	MELIA HOTEL INTL	115,600.	P EUR	9.4776	M 31/12/18	8.21		1,095,613.98	-146,537.98	0.00	949,076.00	2.45	
PTPTIOAM0006	NAVIGATOR COMPANY	244,900.	P EUR	3.8942	M 31/12/18	3.6		953,685.98	-72,045.98	0.00	881,640.00	2.28	
FR0000052680	ONEO	39,100.	P EUR	2.1684	M 31/12/18	8.72		84,783.96	256,168.04	0.00	340,952.00	0.88	
FR0000133308	ORANGE	109,000.	P EUR	14.0475	M 31/12/18	14.155		1,531,175.22	11,719.78	0.00	1,542,895.00	3.99	

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	>-----> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET	
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRI	14,000.	P EUR	29.1039	M 28/12/18	30.29		407,454.60	16,605.40	0.00	424,060.00	1.10	
DE0007042301	RHOEN KLINIKUM	14,750.	P EUR	24.2432	M 28/12/18	22.06		357,586.61	-32,201.61	0.00	325,385.00	0.84	
DE000A12UKK6	ROCKET INTERNET SE	24,660.	P EUR	29.1977	M 28/12/18	20.18		720,015.12	-222,376.32	0.00	497,638.80	1.29	
LU0307018795	SAF HOLLAND	31,620.	P EUR	13.9906	M 28/12/18	11.2		442,383.22	-88,239.22	0.00	354,144.00	0.92	
AT0000946652	SCHOELLER-BLECKMAN	14,000.	P EUR	72.1953	M 28/12/18	57.35		1,010,734.83	-207,834.83	0.00	802,900.00	2.07	
IT0003201198	SIAS	50,310.	P EUR	12.8489	M 28/12/18	12.06		646,427.41	-39,688.81	0.00	606,738.60	1.57	
DE000WAF3001	SILTRONIC AG	4,245.	P EUR	140.0277	M 28/12/18	72.2		594,417.79	-287,928.79	0.00	306,489.00	0.79	
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	29,530.	P EUR	38.2858	M 31/12/18	27.82		1,130,579.10	-309,054.50	0.00	821,524.60	2.12	
FR0000051807	TELEPERFORM. SE	6,630.	P EUR	51.8751	M 31/12/18	139.6		343,931.88	581,616.12	0.00	925,548.00	2.39	
FR0000120271	TOTAL SA	23,500.	P EUR	53.4679	M 31/12/18	46.18		1,256,494.65	-171,264.65	0.00	1,085,230.00	2.80	
NL0000009355	UNILEVER CVA	32,360.	P EUR	47.9148	M 31/12/18	47.42		1,550,523.53	-16,012.33	0.00	1,534,511.20	3.97	
DE0007472060	WI RECARD	4,700.	P EUR	35.9846	M 28/12/18	132.8		169,127.63	455,032.37	0.00	624,160.00	1.61	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	27,554,625.36	659,484.94	0.00	28,214,110.30	72.91
DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING													
GB0005758098	MEGGI TT PLC	107,000.	P GBP	4.7217	M 31/12/18	4.71		592,649.73	-29,258.90	0.00	563,390.83	1.46	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING													
								CUMUL (EUR)	592,649.73	-29,258.90	0.00	563,390.83	1.46
DEVISE COTATION : NOK COURONNE NORVEGIENNE													
N00010019649	EVRY	178,000.	P NOK	28.6309	M 28/12/18	31.45		533,337.87	29,381.39	0.00	562,719.26	1.45	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : NOK COURONNE NORVEGIENNE													
								CUMUL (EUR)	533,337.87	29,381.39	0.00	562,719.26	1.45
DEVISE COTATION : SEK COURONNE SUEDOISE													
SE0009922164	ESSITY AB	51,340.	P SEK	178.56	M 28/12/18	217.6		973,235.96	116,164.52	0.00	1,089,400.48	2.82	
SE0000112724	SVENSKA CELLULOS SCA	60,000.	P SEK	48.0621	M 28/12/18	68.72		311,796.58	90,278.55	0.00	402,075.13	1.04	
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : SEK COURONNE SUEDOISE													
								CUMUL (EUR)	1,285,032.54	206,443.07	0.00	1,491,475.61	3.85
Act. & valeurs ass. NMR ou ass.													
								CUMUL (EUR)	34,321,972.20	546,292.83	0.00	34,868,265.03	90.10
Act. & valeurs ass. NMR ou ass.													
								CUMUL (EUR)	34,321,972.20	546,292.83	0.00	34,868,265.03	90.10
Act. & Valeurs ass.													
								CUMUL (EUR)	34,321,972.20	546,292.83	0.00	34,868,265.03	90.10

Titres d'OPC

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P. R. U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<----->	Devise du portefeuille	>----->	PRCT				
						VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	VALEUR BOURSIERE	ACT NET			
Fonds d'investissement a vocation generale destines aux non professionnels et equiv. d'autres Etats membres de l'UE																					
Fonds d'investissement a vocation generale d'un etat membre de l'UE (FIVG) dont ceux lies a la directive 2009/65/CE																					
DEVISE COTATION : EUR EURO																					
FR0013368065	UNION	MONEPLU	FCP					19.88	P	EUR	107396.4301	M	31/12/18	107327.35			2,135,041.03	-1,373.31	0.00	2,133,667.72	5.51
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO																					
													CUMUL (EUR)			2,135,041.03	-1,373.31	0.00	2,133,667.72	5.51	
Fonds d'investissement a vocation generale d'un etat membre de l'UE (FIVG) dont ceux lies a la directive 2009/65/CE																					
													CUMUL (EUR)			2,135,041.03	-1,373.31	0.00	2,133,667.72	5.51	
Fonds d'investissement a vocation generale destines aux non professionnels et equiv. d'autres Etats membres de l'UE																					
													CUMUL (EUR)			2,135,041.03	-1,373.31	0.00	2,133,667.72	5.51	
Titres d'OPC																					
													CUMUL (EUR)			2,135,041.03	-1,373.31	0.00	2,133,667.72	5.51	
Tresorerie																					
Liquidites																					
Creances et comptes rattaches																					
Coupons a recevoir																					
DEVISE COTATION : EUR EURO																					
FR0000120271	TOTAL	SA	ACHLIG					23,500.	P	EUR	0.64		31/12/18				15,040.00	0.00	0.00	15,040.00	0.04
Coupons a recevoir																					
													CUMUL (EUR)			15,040.00	0.00	0.00	15,040.00	0.04	
Creances et comptes rattaches																					
													CUMUL (EUR)			15,040.00	0.00	0.00	15,040.00	0.04	
Comptes d ajustement																					
Frais provisionnes																					
F110EURC	PrComGestFin			-74,461.95		EUR			1.								-74,461.95	0.00	0.00	-74,461.95	-0.19
F110EURI	PrComGestFin			-2,463.51		EUR			1.								-2,463.51	0.00	0.00	-2,463.51	-0.01
F170EURI	PrComVari able			58.16		EUR			1.								58.16	0.00	0.00	58.16	0.00
F171EURC	PrComVari ableAcqu			-9,174.04		EUR			1.								-9,174.04	0.00	0.00	-9,174.04	-0.02
Frais provisionnes																					
													CUMUL (EUR)			-86,041.34	0.00	0.00	-86,041.34	-0.22	
Somme a payer																					
F170EURI -	PrN-1ComVari able			-58.16		EUR			1.								-58.16	0.00	0.00	-58.16	0.00
Somme a payer																					
													CUMUL (EUR)			-58.16	0.00	0.00	-58.16		

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<----- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	>-----> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
Comptes d ajustement													
							CUMUL (EUR)		-86,099.50	0.00	0.00	-86,099.50	-0.22
Liquidites													
							CUMUL (EUR)		-71,059.50	0.00	0.00	-71,059.50	-0.18
Autres disponibiites													
Comptes financiers													
Operations a vue													
BK030EUR	Banque EUR CIC		1,768,640.92	EUR	1.		1.		1,768,640.92	0.00	0.00	1,768,640.92	4.57
Operations a vue													
							CUMUL (EUR)		1,768,640.92	0.00	0.00	1,768,640.92	4.57
Comptes financiers													
							CUMUL (EUR)		1,768,640.92	0.00	0.00	1,768,640.92	4.57
Autres disponibiites													
							CUMUL (EUR)		1,768,640.92	0.00	0.00	1,768,640.92	4.57
Tresorerie													
							CUMUL (EUR)		1,697,581.42	0.00	0.00	1,697,581.42	4.39
PORTEFEUILLE : FOX SELECTION (153002)													
							(EUR)		38,154,594.65	544,919.52	0.00	38,699,514.17	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

Portefeuille titres :	37,001,932.75	Coupons et dividendes a recevoir :	15,040.
-----------------------	---------------	------------------------------------	---------

Frais de gestion du jour

PrComGestFin	:	7,135.7	EUR
PrComGestFin	:	234.89	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C FR0010361667 PARTS CAPITALISABLE	EUR	36,318,265.96	296,804.8317	122.36	93.847391464878			127.25	121.13
I FR0013270642 PART I	EUR	2,381,248.21	2,906.6322	819.24	6.152608535122			852.00	819.24
Actif net total en EUR :		38,699,514.17							

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/18

PORTEFEUILLE : 153002 FOX SELECTION

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXK Fixing BCE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE, Tris : BVAL)

COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente	variation		
Cours EUR en CHF :	1.1269	cotation :	31/12/18	0.	1.1227	cotation :	28/12/18	0.3741
Cours EUR en DKK :	7.4673	cotation :	31/12/18	0.	7.4673	cotation :	28/12/18	0.
Cours EUR en GBP :	0.89453	cotation :	31/12/18	0.	0.90273	cotation :	28/12/18	-0.90836
Cours EUR en NOK :	9.9483	cotation :	31/12/18	0.	9.9738	cotation :	28/12/18	-0.25567
Cours EUR en SEK :	10.2548	cotation :	31/12/18	0.	10.2773	cotation :	28/12/18	-0.21893

COURS INVERSES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours CHF en EUR :	0.8873901854	cotation :	31/12/18	0.	0.8907098957	cotation :	28/12/18
Cours DKK en EUR :	0.1339172123	cotation :	31/12/18	0.	0.1339172123	cotation :	28/12/18
Cours GBP en EUR :	1.1179054922	cotation :	31/12/18	0.	1.1077509332	cotation :	28/12/18
Cours NOK en EUR :	0.1005196867	cotation :	31/12/18	0.	0.1002626882	cotation :	28/12/18
Cours SEK en EUR :	0.0975153099	cotation :	31/12/18	0.	0.0973018205	cotation :	28/12/18